

2011/3283 - Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 9 500 euros à des associations étudiantes et à des organismes de l'enseignement supérieur pour l'organisation de diverses manifestations (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 21/03/2011, p. 0609)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

(Adopté.)